



Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.2/Rev.1

28 octobre 2011

Français

Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES Bergen, 20-25 novembre 2011 Point 6 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

(au 28 octobre 2011)

20 novembre 2011

CEREMONIE D'OUVERTURE DE HAUT NIVEAU

La cérémonie d'ouverture de haut niveau se tiendra le <u>20 novembre 2011</u> et commencera à 14h00 au lieu de la Conférence. Des déclarations seront prononcées par plusieurs invités de marque notamment Madame le Directeur exécutif adjoint du PNUE. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, une réception, offerte par le gouvernement de Norvège, aura lieu. Un programme particulier à propos de la cérémonie d'ouverture sera distribué à tous les participants dès leur arrivée.

21-25 novembre 2011

I. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion

Le Président du Comité permanent fera une déclaration préliminaire et mènera les affaires jusqu'à l'élection du bureau (point 5 de l'ordre du jour).

2. Allocutions de bienvenue

Les Parties contractantes, les organisations internationales gouvernementales et nongouvernementales sont encouragées à fournir des déclarations préliminaires par écrit et sont invités à les soumettre au Secrétariat pour être distribuées et incorporées dans le rapport de la réunion. Le Président pourrait inviter les représentants des pays qui ont rejoint la Convention depuis la dernière COP à faire une déclaration à la Conférence. (NB: notamment l'Arménie, le Burundi, la Guinée équatoriale, l'Ethiopie, le Monténégro et le Mozambique). De plus les observateurs non Parties seront invités à indiquer la position de leur Gouvernement quant à l'adhésion à la CMS.

<u>Résultat attendu</u>: les nouvelles Parties seront officiellement accueillies par la conférence et la Conférence prendra note des réflexions des autre Gouvernements quant à l'accession à la CMS.



3. **Discours principal**

Le discours principal sera tenu par Prof. David Wilcove sur La conservation des espèces migratrices et de leurs fonctions écologiques: stratégies face aux changements relatifs au climat et à l'utilisation des terres.

4. Adoption des règles de procédure

Les règles de procédure existantes (RoP) (doc: PNUE/CMS/Conf.10.5) n'ont pas été changées et seront donc présentées pour adoption.

5. Election des membres du bureau

En accord avec la règle 5 des règles de procédure, les membres du Bureau ci-après seront élus : Président de la Conférence, Président du Comité plénier (qui sera également Vice-président de la Conférence) et le Vice-président du Comité plénier.

Résultat attendu: Election des trois membres du Bureau principaux

6. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

La réunion est invitée à revoir l'ordre du jour provisoire (doc. PNUE/CMS/Conf.10.1) et le calendrier provisoire (doc : PNUE/CMS/Conf.10.3) et à faire toute proposition d'amendement avant leur adoption.

<u>Résultat attendu</u>: Ordre du jour et calendrier adoptés, y compris toutes les modifications décidées par la Conférence.

7. Création du Comité des pouvoirs et des Comités de session

La session est invitée à mettre en place officiellement le Comité plénier (COW) ouvert à tous, conformément à l'Article 23, ainsi qu'un Comité de cinq membres, ayant une composition linguistique et géographique appropriée, afin d'examiner les pouvoirs originaux des délégations officielles. La session pourra demander, si besoin est, d'établir d'autres comités de session (groupes de travail) en particulier pour discuter le projet de budget et la structure future de la CMS et d'autres sujets selon les besoins. Le bureau de la Conférence des Parties sera mis en place, conformément à l'Article 7.

Résultat attendu: le Comité des pouvoirs et d'autres comités seront établis.

8. Admission des observateurs

Le Secrétariat informe oralement la session au sujet des observateurs ayant demandé l'admission d'assister à la Conférence. La session est invité d'admettre ces observateurs étant les Conseiller scientifiques nommés par la Conférence des Parties, de même que les représentants des OIG et des ONG internationales et nationales répondant aux critères prévus à l'Article VII, alinéa 9, de la Convention.

<u>Résultat attendu</u>: la Conférence approuvera la présence de tous les observateurs à la COP10.

9. Aperçu général sur le processus concernant « la structure future » de la CMS

Le Président du groupe de travail inter-session sur la structure future et un représentant de la société de consultants (the Environmental Regulation and Information Centre - ERIC) donnera un bref aperçu général du processus concernant la structure future de la CMS et les résultats principaux (doc: PNUE/CMS/Conf.10.20).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note du travail accompli par le groupe de travail et peut soulever des questions pour des précisions complémentaires. La discussion portant sur le résultat aura lieu au point 13a de l'ordre du jour.

II. RAPPORTS ET DECLARATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CMS

10. Rapports de la Convention, des Organes d'Accords et du PNUE

(a) Comité permanent

Le Président du Comité permanent introduira son compte-rendu portant sur les activités du Comité permanent depuis la COP9 (doc: **PNUE/CMS/Conf.10.7**).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des activités du Comité permanent depuis la COP9 et commente au besoin.

(b) Conseil scientifique

Le Président du Conseil scientifique introduira son compte-rendu portant sur les activités du Conseil scientifique depuis la COP9 (doc: PNUE/CMS/Conf.10.8).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des activités du Conseil scientifique depuis la COP9 et commente au besoin.

(c) Accords au titre de l'Article IV / Mémorandum d'Entente

Les représentants des Accords sous l'Article IV et des MdE seront invités à faire un bref résumé de leur rapport (doc:PNUE/CMS/Inf.10.18-10.18.11). De plus le Secretariat fera un compte-rendu des progrès dans la mise en œuvre des Accords de l'Article IV et des MdE pour lesquels il assure le secrétariat (doc:PNUE/CMS/COP10.9 (en partie)).

<u>Résultat attendu</u>: La conférence prend note des différents rapports présentés et commente ou oriente au besoin pour la poursuite de la mise en œuvre des Accords et MdE existants.

(d) PNUE

Les représentants du Programmes des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) introduiront leur compte-rendu relatant les activités depuis la COP9 (doc: UNEP/CMS/Inf.10.17).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note du rapport du PNUE et le soutien fourni pour mettre en œuvre la CMS et demande au PNUE de continuer d'en faire ainsi dans les années à venir.

11. Rapport des Etats

(a) Dépositaire et Pays d'accueil

Le rapport du Dépositaire de la CMS (doc: PNUE/CMS/Conf.10.6), la République fédérale d'Allemagne, sera présenté. Ceci comprendra les efforts déployés en coopération avec le Secrétariat pour le recrutement de nouvelles Parties depuis la COP9 en 2008. Un rapport sera également fait sur les activités de pays hôte (également la République fédérale d'Allemagne).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note du rapport du Dépositaire et du pays hôte.

(b) Etats Parties (y compris ORIE)

Les analyses et synthèses des rapports nationaux (doc: PNUE/CMS/Conf.10.11), compilés par le PNUE-WCMC pour le compte du Secrétariat, seront livrés en accord avec l'Article VI(3) de la Convention, qui requiert des Parties d'informer la Conférence par le biais du Secrétariat,

avant chaque réunion ordinaire de la Conférence, à propos des mesures prises ou en place pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des analyses et synthèses et donnera des orientations sur ses conclusions et recommandations.

12. Rapports sur la coopération

(a) Synergies et partenariats

Le Secrétariat introduira son rapport (doc: PNUE/CMS/Conf.10.28) d'activité avec ses partenaires et sur les synergies au sein de la famille CMS depuis la COP9 et le projet de Résolution 10.21 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.21). La Conférence sera prié de particulièrement examiner et discuter ainsi que de finaliser la Résolution 10.21.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prends note du rapport, suggère d'autres synergies au sein de la famille; suggère des partenariats et les priorités pour les partenariats existants, oriente afin de savoir comment maintenir et recevoir les ressources adéquates pour pouvoir servir ses intérêts et finalise le projet de Résolution 10.21.

(b) AME relatives à la biodiversité (y compris la COP10 de la CDB et les SPANB)

Le Secrétariat fera un compte-rendu sur la coopération et les synergies avec et entre les AME liés à la biodiversité à travers p.ex. le Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG). De plus, le Secrétariat rendra compte des résultats de la COP10 de la CDB pertinents pour la CMS (doc: PNUE/CMS/Conf.10.26). Le projet d'orientation sur l'intégration des questions portant sur la conservation des espèces migratrices dans les SPANB (doc: PNUE/CMS/Conf.10.27) et lié au projet de Résolution 10.18 (Doc: PNUE/CMS/Résolution 10.18) seront introduits par le Secrétariat. Les représentants des AME liés à la biodiversité seront invités à fournir leur déclaration sur la coopération avec la CMS. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser les documents.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note du rapport du Secrétariat et oriente selon les besoins concernant l'amélioration de la coopération et des synergies avec d'autres AME liés à la biodiversité. Finalisation des documents PNUE/CMS/Conf.10.26, PNUE/CMS/Conf.10.27 et projet de Résolution 10.18.

(c) Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Vice-président Conseil du scientifique introduira ledoc: PNUE/CMS/Conf.10.47 et le projet deRésolution 10.8 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.8). La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u> : finalisation des documents Doc.10.47 et projet de Résolution 10.8.

(d) Autres organes intergouvernementaux

La parole est donnée aux autres IGO pour leur déclaration sur la coopération avec la CMS.

(e) **Organisations non-gouvernementales**

La parole est donnée aux NGO et d'autres partenaires pour leur déclaration sur la coopération avec la CMS.

III. SITUATION ACTUELLE ET «STRUCTURE FUTURE» DE LA CONVENTION

13. Processus concernant la structure future de la CMS

(a) Propositions sur l'organisation et le développement stratégique de la famille CMS

Le Président du groupe de travail inter-session et les représentants de la société de consultants (ERIC) présenteront le Rapport III (doc: PNUE/CMS/Conf.10.20) concernant la structure future de la CMS. De plus, le projet de Résolution (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.9) sera introduit. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter les résultats du processus de la structure future et en particulier les 3 options présentées dans le document PNUE/CMS/Conf.10.20.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence examine le rapport III et finalise la Résolution 10.9.

(b) Extension de l'aire d'ACCOBAMS

Le Secrétariat informera oralement la Conférence sur la décision prise à la 4^{ème} réunion des Parties d'ACCOBAMS (novembre 2010) d'étendre l'aire d'Accord en incluant EEZs du Portugal et de l'Espagne continental, qui avait été proposé par ces deux pays. Par conséquent, l'aire est couverte par ASCOBANS ainsi que par ACCOBAMS.

<u>Résultat attendu</u>: la Conférence prend note de ce nouveau développement et donne une orientation quant à la marche à suivre dans ce genre de situation actuellement et prend cela en compte dans la discussion sur la structure future.

(c) Fusion des fonctions du secrétariat de la CMS et de l'ASCOBANS

Le Président du groupe de travail qui a évalué les dispositions prises par le Secrétariat pour l'Accord introduira le rapport « fusion des fonctions des Secrétariats de la CMS et d'ASCOBANS » (PNUE/CMS/Inf.10.32). Le Secrétariat introduira son résumé des leçons retenues (doc: PNUE/CMS/Conf.10.34). La continuation des dispositions actuelles faites dans le cadre de la fusion des Secrétariats de la CMS & ASCOBANS sera proposé jusqu'à la MOP7 d'ASCOBANS en 2012.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des résultats de l'évaluation des dispositions du Secrétariat et décide si le Secrétariat de la CMS continuera à fournir les services de secrétariat à ASCOBANS.

14. Plan stratégique de la CMS

(a) Evaluation de la mise en œuvre du Plan stratégique 2006-2011

Le Secrétariat introduira le compte-rendu sur les progrès fait concernant la mise en œuvre du Plan stratégique (doc: PNUE/CMS/Conf.10.21).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note du progrès concernant la mise en œuvre du Plan stratégique 2006-2011.

(b) Plan stratégique 2012-2014

Le Secrétariat introduira le plan stratégique 2012-2014 (doc: PNUE/CMS/Conf.10.22) et à cet égard, le projet de Résolution 10.5 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.5). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents.

IV. ACTIVITES DE LA CMS ET LES QUESTIONS CLES

15. Mesures visant à améliorer l'état de conservation des espèces de l'Annexe I

(a) Progrès sur les actions concertées et autres pour les espèces de la CMS qui ne sont pas couvertes par les instruments de l'Article IV

Le Secrétariat fera un compte-rendu sur la mise en œuvre de l'action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne ainsi que celle de l'action concertée pour les mammifères des terres arides de l'Eurasie centrale (doc: UNEP/CMS/Conf.10.12).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des progrès et oriente sur les prochaines étapes.

(b) Autres mesures visant à promouvoir la conservation des espèces de l'Annexe I

Le Secrétariat et/ou les membres du Conseil scientifique rendront compte de la mise en oeuvre des autres actions concertées (doc: PNUE/CMS/Conf.10.12) et présentent le projet de Résolution 10.23 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.23). Une présentation des Recommandations du Conseil scientifique concernant les développements d'actions concertées déjà en place et l'identification d'espèces répertoriées sur l'annexe I pour de nouvelles actions concertées sera faite.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des progrès de la mise en œuvre des actions concertées et donne une orientation quant à la marche à suivre pour garantir les ressources nécessaires à la mise en place des actions et finaliser le projet de Résolution 10.23.

16. Mesures visant à améliorer l'état de conservation des espèces de l'Annexe II

(a) Développements de nouveaux et futurs Accords

Le Secrétariat fera rapport des progrès fait dans le développement de nouveaux accords (doc: PNUE/CMS/Conf.10.9), commentera les points de vue concernant le développement d'accord futur (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.16) et présentera l'analyse des lacunes pour les éléphants en Afrique centrale (doc: PNUE/CMS/Conf.10.46).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note du progrès fait dans le développement de nouveaux accords et finalisent les projets de Résolution 10.16.

(b) Autres mesures visant à promouvoir la conservation et la gestion durable des espèces de l'Annexe II

Le Secrétariat et/ou les membres du Conseil scientifique feront rapport des mises en œuvre des actions coopératives pour les espèces des annexes II (doc:PNUE/CMS/Conf.10.36). Les Recommandations du Conseil scientifique concernant le développement des actions coopératives en cours sera présenté. La Conférence sera priée de revoir le projet de résolution 10.23.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note du progrès fait dans la mise en œuvre d'actions coopératives et examine et finalise le projet de Résolution 10.23.

17. Rapport en ligne – harmonisation de l'information

Le Secrétariat fera rapport des progrès fait en matière de développement du système de rapport en ligne pour les rapports nationaux et l'harmonisation de l'information et de la gestion des connaissances (doc: PNUE/CMS/Conf.10.10).

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note du progrès fait sur le développement du système de rapport en ligne ainsi que celui en rapport avec l'harmonisation de l'information et la gestion de connaissances.

18. Activités de sensibilisation et de communication à la CMS

(a) Le renforcement des capacités

Le Secrétariat fera rapport de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement de capacités (doc: PNUE/CMS/Conf.10.16) et introduira le plan de travail du renforcement des capacités pour le prochain triennat (doc: PNUE/CMS/Conf.10.17) et lié au projet de Résolution 10.6 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.6). La Conférence sera priée d'examiner, de discuter et de finaliser ces documents.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités et finalisera le document PNUE/CMS/Conf.10.17 et le projet de Résolution 10.6.

(b) Campagne « Année de ... »

Le Secrétariat fera rapport des campagnes pour les espèces « Année de/du.... » (doc :PNUE/CMS/Conf.10.13). La Conférence sera priée d'approuver et de prendre des décisions sur les recommandations formulées dans ce compte-rendu.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note des activités qui ont eu lieu dans le cadre des campagnes pour les espèces « Année de/du...) et décidera des recommandations faites.

(c) Ambassadeurs de la CMS

Le Secrétariat introduira le rapport (doc: PNUE/CMS/Conf.10.25) sur les activités des Ambassadeurs de la CMS. La Conférence sera priée d'examiner le rapport et, si possible, d'identifier des évènements dans lesquels la présence d'un Ambassadeur peut appuyer la cause des espèces.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note en appréciant les activités des Ambassadeurs de la CMS et recommandera à quels évènements les Ambassadeurs peuvent être présent.

(d) Mise en œuvre du plan de sensibilisation et de communication

Le Secrétariat fera rapport de la mise en œuvre du plan de sensibilisation et de communication depuis la COP9 (doc:PNUE/CMS/Conf.10.14). De plus, le Secrétariat introduira le projet de Résolution 10.7 « Sensibilisation et communication » (doc:PNUE/CMS/Résolution 10.7). En outre le Secrétariat présentera une nouvelle esquisse du site internet/portail de la famille CMS. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter le projet de Résolution et et l'esquisse pour la création d'un nouveau site web/portail pour la famille CMS tel que prévu dans le rapport III de la structure future de la CMS.

<u>Résultat attendu :</u> La Conférence prendra note des progrès réalisés concernant la mise en œuvre du plan de sensibilisation et de communication et finalisera le projet de résolution. La Conférence donnera son accord sur la création d'un nouveau site web/portail de la famille CMS.

19. **Problèmes de conservation**

(a) Sites cruciaux et réseaux écologiques pour les espèces migratrices

Le Secrétariat introduira doc: PNUE/CMS/Conf.10.39 et le projet de Résolution doc: PNUE/CMS/Résolution 10.3. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser ces documents.

Résultat attendu: finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.39 et le projet de

<u>Résultat attendu :</u> finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.39 et le projet de Résolution 10.3.

(b) **Obstacles à la migration**

Le consultant/Secrétariat introduira l'examen du conflit entre oiseaux migrateurs et réseaux de distribution d'électricité dans la région d'Afrique-Eurasie (doc:PNUE/CMS/Conf10.29), les projets de ligne directrices pour atténuer ces problèmes (PNUE/CMS/Conf.10.30) et le projet de Résolution 10.11 (doc:PNUE/CMS/Résolution 10.11). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser ces documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le projet de Résolution Document PNUE/CMS/Conf.10.29 et Conf.10.30 ainsi que le projet de Résolution 10.11.

(c) Urgence de conservation

Le Modus Operandi pour répondre aux urgences de conservation (doc:PNUE/CMS/Conf.10.38) et le projet de Résolution 10.2 (doc:PNUE/CMS/Résolution 10.2) seront introduit par le Secrétariat. La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents. Résultat attendu: Finaliser le document portant sur le Modus Operandi pour les urgences de conservation et le projet de Résolution 10.2.

(d) Changements climatiques et les espèces migratrices

Le Secrétariat introduira doc: PNUE/CMS/Conf.10.40 et le projet de Résolution 10.19 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.19). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.40 et le projet de Résolution 10.19.

(e) Espèces migratrices aquatiques

i. Examen des poissons d'eau douce

L'examen des poissons d'eau douce (doc: PNUE/CMS/Conf.10.31) et le projet de Résolution (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.12) sera introduit par le Conseiller nommé pour les poissons. La Conférence sera priée de revoir, discuter et finaliser ces documents.

<u>Résultat attendu</u>: finaliser le Document PNUE/CMS/Conf.10.31 et le projet de Résolution 10.12.

ii. <u>Evaluation des prises accidentelles lors des activités de pêche au filet maillant</u>

Le Conseiller nommé pour les prises accessoires introduira le compterendu « Evaluation des prises accessoires lors des activités de pêche au filet maillant » (doc: PNUE/CMS/Conf.10.33 et PNUE/CMS/Inf.10.30) et le projet de Résolution 10.14 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.14). La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser ces documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.31 et projet de Résolution 10.14.

iii. <u>Mise en œuvre de la Résolution 8.22 sur les effets négatifs des activités</u> humaines sur les cétacés

Le Secrétariat introduira le rapport sur la mise en œuvre de la

Résolution 8.22 (doc: PNUE/CMS/Conf.10.35 et PNUE/CMS/Inf.10.31). La Conférence est priée d'examiner et de finaliser ce document.

Résultat attendu : Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.35.

iv. Programme de travail pour les cétacés

Le Secrétariat présentera le programme de travail pour les cétacés compris dans le projet de Résolution 10.15 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.15). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser le document.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le programme de travail pour les cétacés et le projet de Résolution 10.15.

v. <u>Pollution acoustique sous-marine</u>

Un représentant du Gouvernement d'Allemagne introduira le projet de Résolution 10.24 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.24) sur la pollution acoustique sous-marine. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser le document.

Résultat attendu : Finaliser le projet de Résolution 10.24.

vi. Débris marins

Un représentant du Gouvernement d'Australie introduira le projet de Résolution 10.4 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.4) sur les débris marins. La Conférence sera priée d'examiner et de discuter ainsi que de finaliser le document.

Résultat attendu : Finaliser le projet de Résolution 10.4.

(f) Espèces migratrices aviaires

i. Politique de conservation des itinéraires aériens

Le Président du groupe de travail du Conseil scientifique sur les itinéraires aériens introduira le projet d'une politique de conservation sur les itinéraires aériens (doc: PNUE/CMS/Conf.10.23) et le projet de Résolution 10.10 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.10). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.23 et le projet de Résolution 10.10.

ii. <u>Améliorer l'état de conservation des oiseaux terrestres migrateurs dans la région d'Afrique-Eurasie</u>

Un représentant du Ghana introduira le projet de Résolution 10.27 (doc: PNUE/CMS/Res.10.27). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser le document.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le projet de Résolution 10.27.

iii. <u>Minimiser le risque d'empoisonnement des oiseaux migrateurs</u>

Un représentant de Suisse introduira le projet de Résolution 10.26 (**doc : PNUE/CMS/Res.10.26**). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser le document.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le projet de Résolution 10.26.

iv. Taxonomie et nomenclature des oiseaux figurant sur les Annexes

Le Secrétariat introduira le document PNUE/CMS/Conf.10.32 et le projet de Résolution 10.13 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.13) sur la taxonomie et la nomenclature des oiseaux répertoriés sur les annexes de la Convention. La Conférence sera priée de revoir et de discuter ainsi

que de finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.23 et le projet de Résolution 10.13.

(g) Espèces migratrices terrestres

Un représentant du PNUE/WCMC donnera une brève présentation sur les conclusions principales de l'examen sur les mammifères terrestres (docs : PNUE/CMS/Conf.10.44 (synthèse) et PNUE/CMS/Inf.10.15) qui s'inscrira dans le processus de la structure future de la CMS.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note de l'examen et en tiendra compte dans la discussion sur la structure future.

(h) Tortues marines migratrices

Un représentant du PNUE/WCMC donnera une brève présentation sur les conclusions principales de l'examen sur les tortues marines (docs: PNUE/CMS/Conf.10.45 (synthèse) et PNUE/CMS/Inf.10.16) qui s'inscrira dans le processus de la structure future de la CMS.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note de l'examen et en tiendra compte dans la discussion sur la structure future.

(i) Maladie de la faune sauvage

Le Secrétariat fera rapport sur le groupe de travail sur la grippe aviaire et le groupe de travail scientifique sur les maladies de la faune sauvage (doc: PNUE/CMS/Conf.10.42) et lié à cela le projet de Résolution 10.22 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.22). La Conférence sera priée de revoir, discuter et finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.42 et le projet de Résolution 10.22.

20. Propositions soumises par les Parties pour amender les Annexes de la Convention Propositions soumises par les Parties à la CMS (doc: PNUE/CMS/Conf.10.15) d'ajouter 5 nouvelles espèces à l'annexe 1 et 3 espèces à l'annexe II de la Convention, seront examinées tout à tour par la Conférence. Les commentaires reçus par les Parties (doc: PNUE/CMS/Conf.10.15/Addendum) et l'avis du Conseil scientifique seront présentés à la session afin de faciliter la réflexion sur chaque proposition. Résultat attendu: La Conférence adoptant quelques unes ou toutes les propositions pour l'introduction de nouvelles espèces dans l'annexe I ou II de préférence par consensus (comme aux COP précédentes), en cas de besoin par vote.

V. RESSOURCES DE LA CONVENTION

21. **Budget et administration**

(a) Réalisation du budget 2009-2011 de la CMS

Le Secrétariat rendra compte des produits et charges pour 2009-2011 (doc: PNUE/CMS/Conf.10.18a). La Conférence sera priée d'examiner le statut courant des produits et charges.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendre note du statut d'exécution du budget 2009-2011 de la CMS.

(b) Budget 2012-2014 de la CMS

Le Secrétariat présentera 6 scénarios budgétaires différents (doc: PNUE/CMS/Conf.18b) et le projet de Résolution 10.1 (doc: PNUE/CMS/Résolution 10.1). L'impacte sur la mise en œuvre et/ou un

développement renforcé de la Convention est clairement indiqué dans chaque scénario. Après l'expression de positions initiales pendant la séance plénière/ou le Comite plénier il est attendu que les scénarios soit soumis au groupe de travail sur les ressources qui siègera au cours de la COP et qui examinera et finalisera le document.

Résultat attendu: Finalisation du projet de Résolution 10.1.

(c) Mobilisation des ressources

Le Secrétariat fera un compte-rendu sur la mobilisation de ses ressources depuis la COP9 (doc: PNUE/CMS/Conf.10.19). La Conférence sera priée d'examiner ce document et donner des orientations sur la facon d'augmenter davantage la mobilisation de ressource.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prendra note du progrès réalisé quant à la mobilisation des ressources et guidera le cas échéant.

(d) Améliorer l'engagement avec le Fonds pour l'environnement mondial

Le Secrétariat introduira doc : PNUE/CMS/Conf.41 et le projet de Résolution 10.25 (doc : PNUE/CMS/Res. 10.25). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents.

Résultat attendu : Finaliser le document **PNUE/CMS/Conf.10.41** et le projet de Résolution 10.25.

22. Questions institutionnelles

(a) <u>Elections du Conseil scientifique et du Comité permanent</u>

Les Parties sont invitées à (i) approuver les représentants régionaux élus membres du Comité permanent ; (ii) approuver l'élection du Président et Vice-président du Conseil scientifique ; et (iii) nommer les experts du Conseil scientifique pour le prochain triennat.

<u>Résultat attendu:</u> La Conférence approuvera les nouveaux membres du Comité permanent et du Conseil scientifique et nommera les nouveaux experts du Conseil scientifique.

(b) <u>Autres questions institutionnelles</u>

La réunion sera informée oralement par le Secrétariat de toutes autres arrangements institutionnels p.ex., la délégation de pouvoirs du Secrétaire exécutif par le Directeur exécutif du PNUE.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence prend note des questions institutionnelles présentées par le Secrétariat.

VI. QUESTIONS FORMELLES ET FINALES

23. Rapport intérimaire et final du Comité des pouvoirs

Le Président du Comité des pouvoirs fera régulièrement rapport sur l'état de la vérification des pouvoirs qui lui seront soumis pour examen

24. Rapports des Comités de session

Les rapports des autres Comités de session seront présentés sur une base ad hoc.

25. Adoption des amendements aux Annexes

La session sera invitée à adopter les amendements convenus à apporter aux annexes de la Convention.

26. Système de retraite des Résolutions

Le Secrétariat introduira le document **PNUE/CMS/Conf.10.24** et le projet de Résolution 10.17 (**doc : PNUE/CMS/Résolution 10.17**). La Conférence sera priée d'examiner, discuter et finaliser les deux documents.

<u>Résultat attendu</u>: Finaliser le document PNUE/CMS/Conf.10.24 et le projet de Résolution 10.17.

27. Adoption des Résolutions

La session sera invitée à adopter, lors de la session finale, les textes des Résolutions et Recommandations transmises à la séance plénière, après avoir été examinés en détail et discuter au sein du Comité plénier.

<u>Résultat attendu</u>: La Conférence adoptera les résolutions ainsi que les Résolutions et Recommandations intra-session émanant du Conseil scientifique et de groupes de travail, que la Conférence jugera nécessaire.

28. Date et lieu de la 11^{ème} COP

Les Parties seront invitées à annoncer des offres pour accueillir la 11^{ème} réunion de la Conférence des Parties en 2014.

29. Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera présenté pour adoption à la session plénière finale, étant entendu que le Secrétariat sera chargé de finaliser le texte dans les semaines suivant la réunion.

30. Autres questions

Sous ce point de l'ordre du jour pourra être soulevée toute autre question non traitée par les points précédents de l'ordre du jour.

31. Clôture de la réunion

La réunion est prévue d'être clôturée le vendredi 25 novembre 2011, pas plus tard que 17 heures. Les membres nouvellement élus du Comité permanent seront invités à se réunir brièvement immédiatement après la clôture de la $10^{\text{ème}}$ réunion de la COP.